

# Présentation du budget 2022

Le besoin de financement d'investissement reste toujours élevé aussi le Conseil a pris la décision d'affecter la totalité du résultat de fonctionnement soit environ 331 000 euros (compte 1068 chapitre 10 recettes investissement).

## **Recettes d'investissement**

Les subventions inscrites au budget sont, pour l'essentiel, celles qui sont notifiées au moment de son vote. La vente de la maison Trouillas n'a pas été inscrite au budget et ne le sera, par décision modificative, qu'une fois la vente signée.

Les rentrées de FCTVA seront plus faibles cette année que celles de l'année précédente.

## **Dépenses d'investissement**

La plupart des investissements arbitrés en commission finances sont déjà financés par des subventions. D'autres demandes de subvention sont en cours pour tâcher de financer des projets qui pourraient avoir vocation à intégrer le budget en cours d'exercice.

Les principaux investissements prévus sont :

- ✓ L'étude pour la friche industrielle
- ✓ L'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'école
- ✓ La fin de la modification du PLU
- ✓ Le changement de logiciel métiers (finances, RH, paies, élection)
- ✓ Les huisseries de l'étage de la mairie
- ✓ L'extension du cimetière
- ✓ La reprise de la toiture de la crèche
- ✓ Le financement du deuxième tiers de la caserne
- ✓ Le financement du troisième tiers des entrées ouest
- ✓ L'aménagement du centre-bourg
- ✓ L'installation d'une citerne en forêt communale pour l'action pastorale
- ✓ La reprise de l'éclairage des cours de tennis
- ✓ La reprise du parking Anthony Réal
- ✓ La restauration du Baptistère

Certains de ces investissements, comme la reprise du parking, la restauration du Baptistère ou les huisseries de l'étage de la mairie, sont conditionnés à l'obtention de subventions en cours d'exercice.

## **Recettes de fonctionnement**

La dynamique des bases fiscales devrait continuer de produire ses effets. Les produits des services (cantine, alsh) devraient retrouver leur niveau d'avant crise covid. Une réflexion doit être menée sur la tarification des services municipaux.

Le montant de l'aide CAF diminue fortement du fait du transfert d'une partie de celle-ci à la crèche.

## **Dépenses de fonctionnement**

Les dépenses de fonctionnement sont sous tension à la fois à cause du cycle très inflationniste que nous traversons et de la hausse continue de la masse salariale (cotisations, rifseep, remplacements, augmentation à venir du point d'indice et du SMIC, assurance du personnel). Un travail de rationalisation des tâches administratives est en cours et devrait permettre des économies d'ici à la fin de l'exercice. De plus un travail de mutualisation de la commande publique se poursuit, peut être permettra-t-il de dégager des économies sur les contrats négociés.

Les intérêts de la dette continuent de diminuer, de même que le contingent de contributions comme les participations et les subventions (crèche).